

Prises de position

Compte-rendu de l'activité
2006/2007

des élus du groupe socialiste et apparentés

du Conseil général du Val d'Oise

SOMMAIRE

>> Présentation du groupe p.3

- les Conseillers généraux
- contact
- les assistants du groupe

>> Tribunes libres publiées dans *le Mag du Val d'Oise* p.5

- Notre département, le plus jeune de France mérite une politique scolaire de qualité
- Les surprises de la rentrée...
- Crise du logement : quelles réponses du Conseil général du Val d'Oise?
- Un budget, pour faire quoi?
- Roissy : les valdoisiens méritent mieux !
- Le droit au logement, un droit fondamental
- Une consultation marketing
- SDRIF : concilier développement et environnement
- Roissy : le rapport qui accuse l'immobilisme de la droite depuis 5 ans
- Dernière tribune...

>> Questions d'actualité et motions présentées en séance du Conseil général p.16

- p.16 à p.23 : les questions d'actualité
- p.24 à p.28 : les motions

>> Communiqués de presse p.29

Présentation du groupe

Président :

Didier Arnal : canton de Sarcelles sud-ouest

>> www.didierarnal.com

Vice-Présidente :

Dominique Gillot : canton de Cergy sud (Maire d'Eragny sur Oise, 1ère vice-présidente de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise)

François Balageas : canton d'Eaubonne (Maire d'Eaubonne)

Maurice Boscavert : canton de Taverny (Maire de Taverny)

>><http://mboscavert.typepad.com>

Jackie Breton : canton de l'Hautil (adjoint au Maire de Vauréal, vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise)

Philippe Demaret : canton d'Ecouen (adjoint au Maire d'Ecouen)

>><http://demaret.over-blog.com>

Philippe Doucet : canton d'Argenteuil nord

>> www.argenteuilagauche.com

Viviane Gris : canton de Gonesse (adjointe au Maire de Gonesse)

Raymonde Le Texier : canton de Villiers-le-Bel (Sénatrice du Val d'Oise)

>> www.raymondeletexier.net

Alain Leikine : canton d'Argenteuil ouest (Conseiller municipal d'Argenteuil)

>> www.alain-leikine-argenteuil.com

Hussein Mokhtari : canton de Garges-lès-Gonesse est (Conseiller municipal de Garges-lès-Gonesse)

>> <http://www.ensemblepourgarges.com>

Jean-Pierre Muller : canton de Magny-en-Vexin (Maire de Magny-en-Vexin)

>><http://magny-muller.over-blog.com>

François Pupponi : canton de Sarcelles nord-est (Maire de Sarcelles)

Andrée Salgues : canton de St-Ouen-l'Aumône (1ère adjointe au Maire de St-Ouen-l'Aumône)

Gérard Sebaoun : canton de Franconville (Conseiller municipal de Franconville)

<http://gerardsebaoun.canalblog.com>

Contact

Adresse :

Conseil général du Val d'Oise
groupe socialiste et apparentés
2 avenue du Parc
95032 Cergy-Pontoise cedex

Courriel :

pour écrire à un conseiller général :
prenom.nom@valdoise.fr

Téléphone :

Secrétariat : 01.34.25.32.23
Fax : 01.34.25.33.23

Site Internet : www.valdoise-socialiste.com

Les assistants du groupe

Kevin Moignoux, secrétaire général du groupe
01.34.25.32.23 / 06.63.04.28.14
kevin.moignoux@valdoise.fr

Laurent Bort, assistant en charge des relations avec les services
du Conseil général et les associations
01.34.25.30.97
laurent.bort@valdoise.fr

Laetitia Marcelli, assistante en charge des interventions des
élus
01.34.25.31.28
laetitia.marcelli@valdoise.fr

Valérie Deruyter, secrétariat du groupe et des élu(e)s
01.34.25.32.23
valerie.deruyter@valdoise.fr

Tribunes du groupe

publiées dans *le Mag* du Val d'Oise
septembre 2006 – juillet 2007

Notre département, le plus jeune de France, mérite une politique scolaire de qualité!

Pour cette rentrée, le département du Val d'Oise et l'éducation nationale doivent disposer de moyens financiers et humains conséquents pour accueillir les élèves et leur apporter un enseignement et un cadre d'étude à la hauteur de leurs besoins.

Les nombreuses rencontres avec les membres des conseils d'administration des collèges courant juin ont permis de mesurer l'inquiétude des équipes pour cette rentrée scolaire.

Professeurs, encadrants, parents et élus doivent regretter des insuffisances de moyens qui sont vécues par beaucoup comme des obstacles supplémentaires à la réussite éducative.

Un nombre important de collèges et notamment ceux qui accueillent des enfants issus d'un milieu défavorisé, réclament encore une fois des mesures urgentes. Par exemple, dans des établissements où les évaluations à l'entrée en 6^e ont été en dessous de la moyenne nationale, il est urgent qu'un effort soit fait pour combler avant la fin de la 5^e les retards constatés. Pour cela, des heures d'aide sont nécessaires et de multiples demandes sont faites par les établissements scolaires en ce sens.

Un effort est aussi souhaité pour l'achat des manuels scolaires puisque souvent la somme allouée ne permet pas de remplacer les manuels abîmés ou d'en acquérir de nouveaux exigés par l'évolution des programmes. Ces difficultés sont notamment signalées dans des établissements classés "ambition réussite"...

Nous pensons aussi qu'un programme doit être mené dans nos établissements en faveur de la médecine scolaire, afin que celle-ci soit efficace dans l'information et dans la prévention.

N'ayant pas pu se débarrasser de la charge financière de la médecine scolaire au moment des débats sur l'acte II de la décentralisation comme il l'a fait pour le RMI, les TOS ou les routes nationales, le gouvernement a réduit son champ d'action, a diminué les budgets alloués à ce secteur aboutissant ainsi à une grave insuffisance de personnels de santé dans les établissements scolaires.

Alors qu'il n'y a eu aucune création de postes en 2004 ni en 2005, il n'y a pas de prévision concrète de recrutement en 2006 pour occuper les postes vacants et l'on assiste dans certaines académies au licenciement brutal des médecins vacataires de l'Éducation nationale.

Depuis trois ans, à chaque fois que le Conseil général auditionne l'Inspecteur d'Académie du Val d'Oise, les élus du groupe socialiste l'interpellent sur ces difficultés que les personnels enseignants, les élèves et les parents dénoncent.

Développer un parcours de réussite éducative passe nécessairement par donner les moyens humains et financiers, pour une éducation de qualité pour tous les valdoisiens et une médecine scolaire attentive aux problèmes, engagée dans la prévention et capable de faire face aux maux de notre jeunesse et en particulier la tranche d'âge sensible que constituent les collégiens.

Les surprises de la rentrée...

Depuis quelques semaines les projets du gouvernement (lutte contre les inégalités, soutien du pouvoir d'achat...), sortent des cartons dans la fièvre, le désordre et l'inefficacité. Par cette agitation, la droite croit pouvoir faire oublier les effets désastreux de sa politique sur des milliers de familles.

La prétendue embellie économique est loin de se traduire par l'amélioration du niveau de vie des français. Ils ne sont pas dupes, et savent pertinemment que la baisse optique du chômage ne correspond pas à un mouvement de création d'emplois : en un an, la France n'a créé que 100.000 emplois dans le secteur privé, alors que le chômage a baissé de 260.000. En quatre ans, le nombre de Rmistes, qui ne sont pas comptabilisés comme demandeurs d'emploi, a augmenté de 20 %. Avec la droite, un chômeur de moins c'est souvent un Rmiste de plus, à la charge du Conseil général !

Le niveau de vie de nombre de nos concitoyens se dégrade et ils l'expriment régulièrement dans nos permanences d'élus locaux. Ils constatent notamment une nette augmentation des dépenses incompressibles que sont l'énergie, le logement, les transports, l'alimentation, les frais médicaux...Et ce n'est pas le projet de privatisation de Gaz de France qui va améliorer les choses car il s'agit d'un projet dont le seul objet est de démanteler, pour des raisons idéologiques les fondements du service public de l'énergie.

Ces personnes, qui pour la plupart occupent un emploi, expriment toujours autant d'inquiétude sur les difficultés «à boucler les fins de mois», à assurer les dépenses du quotidien.

Devant une telle situation, le Conseil général du Val d'Oise a un rôle à jouer dans le cadre de ses domaines de compétence. Malheureusement, il tarde à prendre une décision sur les tarifs des cantines scolaires dans les collèges alors que les élus socialistes mènent une campagne sur le sujet depuis 2004. Certains départements mettent également en place des politiques pour alléger le prix des fournitures scolaires notamment dans le passage du CM2 à la 6e, pourquoi rien n'est-il fait en ce sens par le Conseil général ?

Avec des élections majeures dans quelques mois, aussi bien au niveau national que local, nous espérons que ces échéances permettront aux citoyens d'exprimer leurs priorités, souvent présentées par la majorité UMP au gouvernement et au Conseil général du Val d'Oise comme des handicaps français insurmontables (les services publics, l'école républicaine, la recherche, la sécurité sociale, les retraites, le rôle de l'Etat...), alors que réformées dans le bon sens, elles sont de puissants atouts pour notre pays.

Crise du logement : quelles réponses du Conseil général du Val d'Oise?

Le logement est de moins en moins un droit en France surtout dans notre département le Val d'Oise et les valdoisiens subissent de plein fouet cette situation. En 2005, plus de 30.000 familles ont déposé une demande de logement pour des raisons diverses : décohabitation, retraite, études, logement insalubre...

La difficulté à trouver et le coût du logement sont deux problèmes majeurs que rencontrent les valdoisiens et ces difficultés ne concernent pas seulement les chômeurs ou les salariés à bas revenus.

La gravité de la situation appelle à un effort massif et continu de la communauté nationale, et une forte mobilisation des différentes collectivités (Région, Conseils généraux, communes) par delà nos clivages politiques. La majorité UMP du Conseil général du Val d'Oise ne semble pas avoir pris la mesure de cette urgence.

En effet, comment comprendre le refus de s'inscrire dans la dynamique régionale à travers l'établissement public foncier, seul outil qui permet d'être à la hauteur de l'enjeu par l'acquisition de terrains.

Comment comprendre l'incapacité à faire évoluer les dispositifs comme le FSL et Locapass qui fonctionnent mais sont notoirement insuffisants ! De plus, ils sont contingentés financièrement donc les premiers demandeurs sont les premiers servis. Les préoccupations en matière de logement de la majorité UMP du Val d'Oise rejoignent celles du candidat UMP à la Présidence de la République qui parle de vouloir instituer des contrats de location à durée déterminée dans le secteur HLM pour accélérer le turn-over. Il reprend également pour le secteur privé les propositions de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière qui prône un contrat de location unique dont la durée serait négociée en tête-à-tête entre le propriétaire et le locataire. Si vous êtes en CDD ou en intérim, le contrat serait de la durée du contrat de travail. A la précarité du travail se surajouterait donc la précarité de l'habitation. Ainsi, après les attaques frontales contre le droit du travail, la tentative de généraliser à travers le CPE le contrat à la carte et les licenciements sans motif, après la mise en place du CNE, c'est le droit au logement et les droits du locataire qui sont attaqués.

Comment peut-on répondre à une crise sans précédent du logement que connaît notre pays par le démantèlement des droits élémentaires de la personne humaine ?

On ne peut pas prendre le risque du statut-quo, de la ghettoïsation sociale et se défaire des obligations de justice et de solidarité qui sont l'essence de notre pacte social.

Nous attendons notamment du Président du Conseil général qu'il prenne des mesures pour faire respecter la loi SRU, nous lui avons déjà fait des propositions en ce sens qu'il se refuse à appliquer.

Un budget, pour faire quoi?

Le débat sur les orientations budgétaires du Conseil général est un moment important de préparation du budget, et celui-ci a un impact direct et concret sur la qualité de vie de plus d'un million de Val d'Oisiens.

Le groupe socialiste et apparentés a rejeté les orientations budgétaires proposées par François Scellier et la droite car elles ne reflètent pas la vérité concernant notamment l'état de la France, le coût de la décentralisation et le désengagement de l'Etat des contrats de projets qui aura un coût pour la Région et le Département. Ces orientations montrent que la majorité UMP-UDF a une perception partielle des besoins et des attentes des valdoisiens.

Suite aux dernières lois de décentralisation, notre groupe demande régulièrement un suivi des conséquences du transfert de charges et la possibilité de participer au débat nécessaire sur les nouvelles orientations et les moyens financiers dans des secteurs clefs : politique sociale, Handicap, Collèges, logement, environnement... Dans ces domaines malheureusement, rien ne se fait dans la transparence alors que l'impact est lourd pour les finances et les actions de notre collectivité.

Ainsi, une étude récente de l'Assemblée des Départements de France, qui a passé au crible les dépenses de 23 départements et leur évolution depuis 2002-2005 a évalué à 8% par an soit 32% d'augmentation les dépenses liées à des décisions nationales, comme les effets de l'augmentation du nombre de Rmistes ou l'allocation personnalisée d'autonomie dont l'Etat ne couvre que 15 à 25% au lieu de 50% prévus.

Aujourd'hui, notre collectivité est dans une situation d'approximation budgétaire qui nous oblige à des rattrapages et des rectificatifs conséquents (DM) du budget en cours d'année. Comment, dans ces conditions là agir au plus près des besoins des valdoisiens?

Les orientations présentées laissent deviner encore une fois un budget sans ambition du fait de la politique gouvernementale et des choix départementaux de la droite.

Pourtant, la situation difficile d'un grand nombre de Val d'Oisiens nécessiterait de vraies priorités avec des financements conséquents. Les rapports alarmants sur la pauvreté, les discriminations et les conditions de vie d'un grand nombre de personnes se multiplient. La vie quotidienne des Valdoisiens reste trop souvent marquée par les épreuves et les difficultés en matière d'emploi ou de logement ou tout simplement pour trouver un avenir.

Roissy : les valdoisiens méritent mieux !

Le dossier de l'aéroport Roissy-CDG nécessite une approche responsable compte tenu des conséquences pour de nombreux valdoisiens (emplois, environnement, santé, nuisances...). Depuis plusieurs mois, les associations et les élus du département, notamment les élus socialistes, se mobilisent pour lutter contre le projet de nouveau plan d'exposition au bruit (PEB). La majorité des collectivités territoriales qui ont été sollicitées pour donner un avis sur le projet, et en particulier le Conseil général du Val d'Oise, ont émis un avis négatif voyant dans ce document la porte ouverte à l'accroissement sans fin des vols.

Depuis le début du mois de novembre, et encore pour quelques jours en décembre, il revient aux valdoisiens de s'exprimer lors de l'enquête publique.

Ce moment fort, que nous espérons mobilisateur, est l'occasion pour nous de rappeler et de dénoncer le double discours des élus de droite sur ce dossier.

Rappelons que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a stoppé dès son arrivée au pouvoir le projet de 3^e aéroport francilien avec le soutien des parlementaires UMP du Val d'Oise. Cette décision était le résultat de plus de 2 ans de négociations entre les riverains, les associations et les élus. Ce nouvel aéroport aurait du voir le jour à l'horizon 2010 mais la droite nous a fait perdre 5 ans, 5 années où rien n'a bougé de façon positive pour les victimes des nuisances, y compris, avec une ministre de l'environnement issue de notre département.

Mis à part quelques opérations de communication, "poudre aux yeux", à l'approche des échéances électorales, rien ne semble évoluer concernant le 3^e aéroport, l'arrêt des vols de nuit, la limitation des vols ou l'aéroport du Bourget.

L'exaspération des riverains de l'aéroport grandit, à juste raison !

Depuis 2002, le bilan de la droite est dramatique pour l'avenir de notre département. La perspective d'un 3^e aéroport s'éloigne et les autres mesures moins conséquentes, mais indispensables à la qualité de vie des valdoisiens se font de plus en plus rares alors qu'il faudrait les multiplier (l'indemnisation des travaux d'insonorisation des logements par exemple : 63.000 peuvent y prétendre, seulement 3.000 dossiers traités par an).

Le droit au logement, un droit fondamental

Avec l'installation du froid, l'action des Enfants de Don Quichotte critiquée, dans un premier temps, par Madame Vautrin, Ministre de la cohésion sociale, la crise du logement et la détresse des sans-abri ressurgissent dans le débat public.

Selon Emmaüs, plus de 3,2 millions de mal logés en France dont près d'1 million de personnes sont privées d'un logement personnel : 100 000 vivent dans la rue.

D'autres, plus de 5 millions, vivraient en situation de fragilité à court ou moyen terme (copropriétés dégradées, impayés de loyer, surpeuplement, vivant chez des tiers, dans des caravanes, des foyers).

Dans notre département, la droite a beau clamer que la pauvreté recule (statistique INSEE à la main), chacune de nos permanences d'élus apporte un cruel démenti, hélas, à ce cri de victoire.

Les hommes et femmes politiques de terrain le savent et s'en inquiètent.

Ce titre était déjà celui de notre tribune en janvier 2004 ! Le logement est l'une des trois priorités des valdoisiens avec l'emploi et la sécurité.

Si l'on construit davantage en France, ce dont se gargarise le Gouvernement, il n'y a pas adéquation entre le nombre de logements produits et la demande, notamment du fait d'un niveau des loyers beaucoup trop élevé :

- Les crédits d'Etat pour la construction locative sociale baissent dans le budget 2007
- 85 % des constructions nouvelles réalisées en 2005 sont inaccessibles à 70% des ménages à cause de loyers inabordables et seuls 25% des demandeurs de logements sociaux rentrent dans les critères du PLS (logement social qui exclut de fait les plus modestes).

Trop de municipalités ont fait le choix idéologique de ne pas construire de logements pour répondre aux critères de la loi SRU (20 % de logements accessibles à tous). Pourtant, selon un sondage récent, 66 % des personnes interrogées estiment qu'il manque de logements accessibles à tous dans leur commune et plus d'une sur 2 reprochent aux responsables politiques locaux de ne pas s'en occuper assez. Elles aspirent à un logement social pour des raisons évidentes de coût. Les loyers y sont de 2 à 4 fois moins élevés que dans le parc privé !

Tous les moyens doivent être utilisés : construire, réquisitionner les logements vides, bloquer les loyers... Alors, oui au droit opposable pour interpeller l'Etat mais cette possibilité ne règlera rien sans la volonté politique de construire les logements indispensables à la population. Notamment, en faisant appliquer, dès aujourd'hui, la loi SRU sur le 20% votée par la gauche le 13 décembre 2000.

Une consultation marketing

En ce début d'année 2007, le Conseil général organise une consultation des valdoisiens. Loin d'être une opération pour mieux comprendre les ressentis et les attentes de nos concitoyens, il s'agit surtout d'une campagne de marketing politique de la majorité UMP-UDF.

Cette campagne politique se fait au frais des contribuables et en faveur des élus de droite qui remettent en jeu leur mandat dans quelques mois, mais aussi de ceux qui défendront les couleurs de l'UMP dans les cantons détenus par la gauche. Drôle de mélange des genres que nous dénonçons à quelques semaines d'échéances majeures pour notre pays et à quelques mois de scrutins locaux primordiaux.

Dans le Val d'Oise, en mars 2008, les électeurs auront la possibilité de dire stop à 40 ans de gestion par la droite du Conseil général, 40 ans d'une gestion qui s'est coupée peu à peu des réalités de notre département. Car les réalités et les attentes ce n'est pas avec cette pseudo-consultation citoyenne que la droite va mieux les connaître. Qu'elle commence d'abord par prendre en compte les réalités mises en évidence chaque année par le bilan économique et social !

La mouture 2007 est venue confirmer la justesse de nos prises de position : un décalage entre la politique menée par la droite et les besoins de nos concitoyens.

Quatre domaines d'inquiétude sont particulièrement à noter :

- logement : hausse des loyers, coût de la construction, faibles constructions...tout cela confirme l'urgence d'une meilleure concertation de tous les acteurs concernés pour aider les valdoisiens à se loger.
- réussite scolaire : les mauvais résultats à l'examen du brevet confirment que la réussite scolaire doit faire l'objet d'une attention toute particulière de notre assemblée notamment en matière d'accompagnement des collégiens dans les activités péri-scolaires.
- paupérisation des valdoisiens : les revenus fiscaux de nos concitoyens sont très en dessous de la moyenne constatée en Ile-de-France. La pauvreté et les souffrances sociales sont importantes. Certaines collectivités agissent, la notre, alors qu'il s'agit de son cœur de compétence, le fait trop peu.
- emploi : le bilan économique confirme l'analyse des socialistes sur la baisse du chômage. Celle-ci est en grande partie due à l'évolution démographique de notre pays et aux radiations massives, puisque le chômage est en diminution, les emplois progressent très peu mais les bénéficiaires du RMI sont en forte progression depuis 5 ans.

Le Val d'Oise va mal, la droite gère ce département sans partage depuis 40 ans, elle porte une grande responsabilité de ce bilan. Seule une alternance politique au niveau départemental en 2008 peut réorienter et redynamiser les interventions de notre collectivité.

SDRIF : concilier développement et environnement

La procédure de révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) engagée par le Conseil régional a permis une formidable réflexion, de nombreux débats sur l'aménagement et le développement à 20 ans de l'Ile de France et du Val d'Oise.

Le Val d'Oise plus qu'aucun autre département a besoin de changement, d'équilibre et de considération car il concentre toutes les difficultés qui traversent notre pays : déséquilibres territoriaux, agrégation de ghettos sociaux, inégalités face aux exigences du développement durable, carences en matière de transports, de logements, d'emplois...

Le schéma présenté par la Région Ile-de-France porte une ambition pour l'avenir fondée sur trois grands principes, trois grands objectifs :

- garantir une plus grande solidarité entre les territoires, lutter contre les injustices
- relever le grand défi écologique et faire des principes fondamentaux du développement durable une réalité
- améliorer sans-cesse l'activité de l'Ile-de-France.

L'une des principales préoccupations du SDRIF est donc l'urbanisation de l'Ile de France dans une optique de développement durable et de lutte contre les inégalités territoriales.

Si l'on veut préserver des espaces naturels, il faut rééquilibrer l'étalement urbain conformément au principe de densification raisonnée et limiter les formes d'urbanisation consommatrices d'espace, de réseaux, d'énergie, où on ne peut pas bouger sans voiture, où les commerces, équipements, relations sociales sont souvent relégués au strict minimum.

Si l'on veut agir pour la réduction des inégalités il faut favoriser la construction de logements et le SDRIF se fixe comme objectif d'en construire 60.000 par an avec une priorité pour le logement social qui fait gravement défaut. Un défi s'impose aussi pour les transports qui constituent autant un impératif économique (attractivité, développement, compétitivité) social (mobilité de tous et partout, amélioration des conditions de vie) qu'environnemental de lutte contre la pollution.

Cette révision vise à inscrire l'ensemble de la région et du Val d'Oise dans une dynamique économique d'amélioration de l'emploi, des transports, du logement, du cadre de vie. Le principal défi qui se présente maintenant à la Région et à tous les responsables des collectivités territoriales d'Ile-de-France est d'agir ensemble pour parvenir à appliquer ce SDRIF. Mais la condition première qui déterminera la réussite de ce projet est la question du financement. A ce titre, nous pouvons être légitimement inquiets de l'attitude de l'Etat. S'ouvre ainsi un nouveau combat politique, une nouvelle mobilisation pour que cette réforme soit suivie d'effets tangibles sur le terrain.

Roissy : le rapport qui accuse l'immobilisme de la droite depuis 5 ans

L'autorité chargée de la lutte contre les nuisances aéroportuaires a publié récemment un rapport où elle fustige l'Etat, ADP et les compagnies aériennes qui gênent la vie d'environ 2.5 millions de personnes en Ile-de-France dont une part importante dans le département du Val d'Oise.

Réglementation bafouée, défaillance de l'Etat, manque de crédits pour l'insonorisation des logements près des pistes...cet organisme indépendant dénonce le sort réservé aux riverains de Roissy.

Force est de constater que les mesures prises depuis 2002 pour maîtriser l'augmentation des nuisances aériennes ont eu peu d'impact. Le plan de mesures qui devait favoriser le développement durable des aéroports parisiens, donner la priorité au développement des aéroports régionaux et à l'intermodalité air-rail n'a pas tenu ses promesses.

L'abandon du troisième aéroport à Chaulnes en mai 2002 par la droite aura fait perdre cinq années supplémentaires. Le résultat de ces hésitations est une progression constante et non maîtrisée du trafic aérien, ce qui veut dire 750 000 mouvements prochainement à Roissy avec aux heures de pointe un avion toutes les trente secondes qui survolera notre territoire.

Concernant la question sensible des vols de nuit, on enregistre entre 2002 et 2005 une croissance de ces vols (162 par nuit en moyenne) tandis qu'on ne peut que déplorer le fiasco du dispositif d'aide aux riverains avec une Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes au produit nettement insuffisant au regard de l'augmentation du nombre d'ayant droits.

Les retombées économiques et fiscales sont toujours aussi inégalement réparties autour de l'aéroport avec une double peine pour certaines communes qui subissent les nuisances sans bénéficier des emplois.

Parallèlement, et en dépit de la très forte opposition des élus des 127 communes concernées, des riverains, des associations, le gouvernement a approuvé la modification du Plan d'Exposition au Bruit qui confirme la stratégie de développement sans contraintes de l'aéroport. C'est la politique du Tout Roissy!

Dans ce dossier, la responsabilité de la droite départementale est totale avec 7 parlementaires UMP et une Ministre de l'environnement! Il convient pourtant de sortir de l'impasse par le meilleur compromis possible entre les différentes exigences économiques, environnementales et de sécurité.

Un contrat doit être passé entre l'Etat, les collectivités locales, les élus et les riverains dans le respect des principes du développement durable.

Pour bâtir ce contrat entre l'ensemble des partenaires et ainsi assurer plus de transparence et de démocratie, deux conditions sont nécessaires : une évolution législative (un projet de loi est prêt à être voté par une nouvelle majorité en juin 2007) et la relance du troisième aéroport.

Dernière tribune ...

Valdoisiennes, Valdoisiens,

Il s'agit de la dernière tribune du groupe socialiste avant la pause estivale. Les six premiers mois de l'année ont été riches en débats, en événements, en émotion autour de ce moment fort de démocratie qu'a été l'élection présidentielle.

L'importante participation, notamment dans les quartiers populaires mais pas seulement, a montré que vous aviez des attentes et des espoirs forts vis-à-vis de ce scrutin. Nous espérons que le nouveau Président de la République sera à la hauteur de ces espérances...

Dernière tribune aussi avant les prochains élections cantonales. Celles-ci se dérouleront dans 20 des 39 cantons du Val d'Oise le même jour que les élections municipales, au printemps 2008. Nous espérons que l'engouement citoyen de 2007 se poursuivra en 2008.

Fort de 16 Conseillers généraux, la gauche valdoisienne mène un travail sérieux, constructif et combatif d'opposition au sein de l'Assemblée départementale. Nous avons construit pour le Val d'Oise un projet départemental alternatif à celui que mène l'UMP et, au cours des prochains mois, nous vous le présenterons et débattons avec vous des priorités, de vos attentes. Rappelons le rôle majeur que joue le Conseil général en matière d'éducation, de transport, d'environnement, de solidarité ou de logement. Nous savons que dans ces domaines, vous avez des besoins insuffisamment pris en considération par la majorité UMP actuelle. Si vous nous faites confiance en 2008, nous agissons avec force et détermination dans l'intérêt du Val d'Oise et de ses habitants.

40 ans, ça suffit !

En 40 ans d'existence, le Conseil général du Val d'Oise n'a jamais connu d'alternance politique. Cette alternance est possible en 2008, elle est attendue et nécessaire pour un Val d'Oise à l'écoute et au cœur des préoccupations des Valdoisiens, pour un Val d'Oise solidaire et moderne, pour un Val d'Oise rénové et rassemblé.

Pendant cette campagne, nous ne pourrons plus nous exprimer dans le Mag' du Val d'Oise mais nous serons disponibles et à votre écoute, aux côtés de nos candidats dans les cantons, dans les territoires, pour vous présenter nos projets, nos propositions d'actions pour construire avec vous un Val d'Oise dynamique.

Questions d'actualité et motions

présentées par les élus du groupe en séance
publique du Conseil général

Question d'actualité – séance du 22 septembre 2006 –
Conseil général du Val d'Oise

Présentée par le groupe socialiste et Bernard Calabuig

Objet : rentrée scolaire 2006

Pour cette rentrée scolaire 2006, une fois encore on ne peut que constater le décalage flagrant entre les ambitions affichées et les réalités de terrain. Ces difficultés sont vécues par beaucoup comme des obstacles supplémentaires à la réussite éducative.

A l'occasion de cette séance de rentrée, nous souhaitons revenir sur des sujets déjà évoqués à plusieurs reprises par cette assemblée et qui pour nous marquerait des progrès vers la réussite scolaire.

Tout d'abord au sujet de la restauration scolaire. Sujet abordé depuis plus de deux ans par notre groupe et où nous souhaitons aller plus loin que de simples études. Le Conseil général doit agir sans tarder, où en sommes-nous ?

Concernant les livres scolaires : nous avons déposé à la rentrée 2004 une motion demandant la mise à disposition d'un deuxième jeu de livres de classe pour les élèves de 6^{ème} obligés d'utiliser les transports en commun pour aller en classe ; système qui s'il donnait satisfaction pourrait être étendu aux autres niveaux et pourquoi pas à tous les demi-pensionnaires dans le cadre d'un plan pluriannuel sur 4 ans. Cette disposition est mise en œuvre avec succès dans de nombreux départements comme la Somme, la Drôme, la Seine-Maritime qui ont décidé de lancer des opérations "cartable allégé".

De nombreux collègues nous ont aussi informé avant l'été d'un manque de financements pour renouveler les livres scolaires et suivre l'évolution des programmes.

Toujours concernant le manque de moyens pour le fonctionnement quotidien des établissements, nous souhaitons obtenir des informations au sujet de la médecine scolaire. Les effectifs vont-ils toujours poursuivre leur diminution et ainsi provoquer des crises telle que celle apparue à Cergy en juin?

Au printemps dernier, le Ministère de l'éducation nationale a décidé de réformer les zones d'éducation prioritaire et de lancer le dispositif "ambition réussite". Nos points de vue divergeaient et divergent encore sur cette décision opérée à moyens constants qui conduira à la mise en concurrence des établissements, décision prise sans concertation avec les élus locaux. Aujourd'hui, le système est mis en place, pouvez-vous nous indiquer les mesures prises dans les collèges concernés et les conséquences sur les autres collèges du Val d'Oise notamment ceux laissés dans le système ZEP classique?

Enfin, nous souhaitons revenir sur la situation des élèves sans papiers. Leur sort avait mobilisé l'opinion avant l'été et animé le débat politique. Le Préfet s'était longuement exprimé sur le sujet et nous avait promis un bilan précis de la situation, vous a-t-il transmis ces informations?

Conseil général du Val d'Oise - Séance du 24 novembre 2006
Question d'actualité présentée par le groupe socialiste et apparentés

Objet : Pour une meilleure considération du Conseiller général

Le Conseil général du Val d'Oise développe depuis trois ans une importante politique de communication et de valorisation de l'engagement du Département.

Les Conseillers généraux de la majorité et de l'opposition sont aussi des représentants de l'action conduite par le Département car ils sont tous élus au suffrage universel direct dans leur canton et par conséquent légitimes.

Cependant, ils ne sont pas systématiquement invités aux réunions ou manifestations qui impliquent le Conseil général et qui concernent les communes et les projets de leur canton.

Monsieur le Président, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les 39 conseillers généraux de cette assemblée soient considérés et invités lors des manifestations et réunions qui se tiennent sur l'initiative du Conseil général dans leur canton.

Question d'actualité – séance du 22 décembre 2006
présentée par le groupe socialiste et apparentés

Objet : journée commémorative de la fin de la guerre d'Algérie

Le 5 décembre 2002, sur le quai Branly à Paris fut inauguré le mémorial dédié à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. Ce faisant, l'Etat exprimait la reconnaissance de la nation envers celles et ceux de ses enfants qui avaient péri au nom de la France. Cette inauguration constitua un moment décisif de la reconnaissance d'un événement que l'on pouvait enfin officiellement qualifier de guerre. La deuxième étape logique de ce processus doit aboutir à une journée commémorative dédiée à la fin de la guerre d'Algérie.

Par le décret n°2003-965 en date du 26 novembre 2003, le gouvernement avait fixé cette journée au 5 décembre en dépit de l'opposition de l'immense majorité du monde combattant et notamment de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, et notamment de son comité départemental du Val d'Oise.

Il est le plus souvent proposé que la date du 19 mars 1962 qui mit un terme officiel aux combats, comme ce fut le cas pour l'Armistice du 11 novembre 1918 et pour la capitulation du 8 mai 1945, soit retenue comme la seule date qui fasse sens et qui serve de date de commémoration.

Monsieur le Président, vous êtes tout comme nous et l'ensemble des Conseillers généraux du Val d'Oise attaché au respect des anciens combattants. Quel est votre position sur ce sujet, comptez-vous proposer un vote à notre assemblée afin de clarifier officiellement la position de notre collectivité sur cette question importante pour de nombreux concitoyens valdoisiens, leurs proches, leurs familles ?

Question d'actualité du groupe socialiste et apparentés

Objet : Le droit au logement, un droit fondamental

Avec l'installation du froid, l'action des Enfants de Don Quichotte critiquée, dans un premier temps, par Madame Vautrin, Ministre de la cohésion sociale, la crise du logement et la détresse des sans-abri ressurgissent dans le débat public.

Selon Emmaüs, plus de 3, 2 millions de mal logés en France dont près d'1 million de personnes sont privées d'un logement personnel : 100 000 vivent dans la rue.

D'autres, plus de 5 millions, vivraient en situation de fragilité à court ou moyen terme (copropriétés dégradées, impayés de loyer, surpeuplement, vivant chez des tiers, dans des caravanes, des foyers).

Dans notre département, la droite a beau clamer que la pauvreté recule (statistique INSEE à la main), chacune de nos permanences d'élus apporte un cruel démenti, hélas, à ce cri de victoire.

Les hommes et femmes politiques de terrain le savent et s'en inquiètent.

Le logement est l'une des trois priorités des valdoisiens avec l'emploi et la sécurité. Si l'on construit davantage en France, ce dont se gargarise le Gouvernement, il n'y a pas adéquation entre le nombre de logements produits et la demande, notamment du fait d'un niveau des loyers beaucoup trop élevé.

Tous les moyens doivent être utilisés, construire, réquisitionner les logements vides, bloquer les loyers. Alors oui au "droit opposable" pour interpeller l'Etat mais cette possibilité ne règlera rien sans la volonté politique de construire les logements indispensables à la population. Notamment, en faisant appliquer, dès aujourd'hui, la loi sur le 20% votée par la gauche le 13 décembre 2000.

Le Conseil général compte tenu de ses compétences se trouve directement interpellé par cette situation pour un grand nombre de valdoisien.

Monsieur le Président, que comptez vous faire ?

Question d'actualité présentée par le groupe socialiste et apparentés

Objet : la Maison du handicap

Voilà 18 mois que le Conseil général du Val d'Oise a inauguré sa Maison du Handicap dont l'objectif était de mettre en place un lieu unique d'information et d'orientation destiné à faciliter les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs familles conformément à la loi du 11 février 2005. Notre département fut l'un des premiers à se doter de cet outil en application de cette loi.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de tirer un premier bilan du fonctionnement de cette institution censée améliorer le quotidien des personnes handicapées et de leurs familles dans notre département. Nombreuses sont les informations qui nous remontent du terrain et qui nous laissent à penser que la Maison du Handicap ne répond pas complètement aux objectifs voulus par la loi et annoncés par le Conseil général.

Plusieurs griefs sont particulièrement apportés :

- > des retards importants constatés dans la gestion des dossiers COTOREP
- > le nombre et la formation du personnel qui donne le sentiment aux usagers d'un manque de qualité dans l'accueil et dans l'instruction des dossiers
- > la nécessaire harmonisation des procédures et des services avec les différents intervenants (Education nationale, DDASS, CPAM...).

Tous ces problèmes sont en grande partie le fruit d'un manque de moyens. La mise en place de la Maison du Handicap dans notre département n'est donc pas ressentie comme une avancée positive pour nos concitoyens. Notre objectif en posant cette question est d'agir tous ensemble pour qu'à court terme cela le devienne.

Monsieur le Président, que comptez-vous faire dans les prochains mois pour améliorer les services apportés par notre collectivité aux personnes handicapées et garantir à tous les valdoisiens quelles que soient leurs difficultés une pleine et entière citoyenneté ?

Conseil général du Val d'Oise - Séance du 23 mars 2007

Question d'actualité présentée par le groupe socialiste et apparentés

Objet : colère des professeurs et parents d'élèves des collèges du Val d'Oise

Monsieur le Président,

L'Education nationale est une nouvelle fois la cible de ce gouvernement finissant. Les parents d'élèves et les enseignants se mobilisent dans de nombreux collèges depuis des semaines contre la baisse des dotations horaires globales (DHG) c'est à dire le volume d'heures d'enseignement accordées à chaque établissement, à charge pour lui d'en assurer la répartition.

La logique "d'optimisation des coûts" venue du Rectorat via le Ministère de l'Education nationale va à l'encontre des besoins exprimés sur le terrain. Rappelons que le Val d'Oise est un département qui a des résultats aux examens au dessous des moyennes nationales et de celles de l'Académie de Versailles.

Compte-tenu de cette situation, des établissements sont conduits à faire des choix inacceptables, par exemple celui de réduire les options proposées, les heures de soutien (français, mathématiques...), de laboratoire, le sport scolaire etc... Ils sont poussés à dénaturer les projets pédagogiques, à ne plus organiser de soutien individualisé, tout en respectant les programmes et les directives ministérielles !

Cette véritable casse de l'Education nationale dont sont victimes les collèges et les lycées est le résultat de cinq ans de politique UMP-UDF. A la rentrée 2007 la démolition de ce service public se poursuivra avec la suppression programmée de 8700 postes qui s'ajoutera aux dizaines de milliers supprimés depuis 5 ans. On peut ajouter la baisse de 750 millions € de crédits sur la même période.

Le Gouvernement que vous soutenez a choisi délibérément la réduction aveugle des moyens au détriment de la satisfaction des besoins éducatifs. Mais il doit savoir que l'ensemble de la communauté éducative ne laissera pas faire et qu'elle est soutenue dans ses actions par toutes les fédérations de parents d'élèves. Elles se battent et nous les soutenons dans ce combat pour que l'école de nos enfants ne soit jamais la variable d'ajustement du budget !

Monsieur le Président, notre collectivité ne peut pas plus longtemps accepter une telle casse sociale, éducative et territoriale. Alors que nous investissons massivement dans les collèges, comment accepter dans le même temps une attitude aussi irresponsable du gouvernement envers notre jeunesse ?

Conseil général du Val d'Oise - Séance publique du 15 juin 2007

Question d'actualité présentée par Hussein Mokhtari au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : Nuisances subies par les collégiens de Garges-lès-Gonesse durant le meeting aérien du Bourget

Monsieur le Président,

L'édition 2007 du salon aérien du Bourget se tient dans quelques jours, les premiers entraînements ont déjà commencé au-dessus de la tête des gargeoises et des gargeois.

Afin que les nuisances subies par les élèves des collèges de Garges-lès-Gonesse soient prises en considération, j'ai déposé en février 2007 au nom du groupe socialiste une motion visant à obtenir des financements en faveur de ces collèges de la part des organisateurs de cette manifestation. Cette motion, transformée pour en donner plus de force en motion déposée par moi-même au nom de l'Assemblée départementale a été adoptée à l'unanimité lors de notre séance du mois de mars.

Parallèlement, la demande du Conseil général auprès de la direction du Salon portait sur un financement de 10.000 euros par collège, somme toutefois largement insuffisante par rapport aux besoins et qui n'a de sens sans un complément de la part de notre assemblée.

Depuis le vote de la motion nous n'avons aucun retour de la part des organisateurs du Salon afin que soient organisées en collaboration avec les responsables des établissements des actions pour protéger les élèves et leur permettre d'étudier du 13 au 24 juin dans de bonnes conditions.

Depuis le vote de la motion, j'ai poursuivi la mobilisation aux côtés des parents d'élèves, de la communauté éducative.

En ce qui vous concerne Monsieur le Président où en sont vos démarches?

Qu'avez-vous fait pour que la motion adoptée par tous les Conseillers généraux du Val d'Oise ne reste pas lettre morte?

Comptez-vous en cas d'absence d'une réponse positive des organisateurs agir et vous engager plus massivement ?

Motion sur le prolongement de la Francilienne – Novembre 2006
présentée par Dominique GILLOT
au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : Le Conseil général aux côtés de la ville d'Eragny sur Oise pour exiger les garanties de protection des habitants.

Le Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, a fait connaître, le 24 octobre 2006, sa décision sur le prolongement de la Francilienne entre Méry sur Oise et Orgeval, qui se fera selon le tracé « vert ».

Dans le Val d'Oise, ce tracé recouvre le tracé initial, dit tracé « rouge » auquel 83 % des Eragniens se sont déclarés hostiles, lors de la consultation démocratique organisée par la municipalité d'Eragny.

Le Conseil général prend acte de la décision du Ministre qui répond aux attentes majoritaires exprimées au cours du débat public, conclu en juin 2006. La décision atteste que la situation de la RN 184 ne peut perdurer et exclut le maintien de la situation actuelle, rejette le tracé « noir » et abandonne toute idée de péage.

Cependant, il reste un besoin évident de précisions urgentes sur les modalités de mise en œuvre dans le Val d'Oise, notamment dans sa traversée d'Eragny dans des territoires particulièrement urbanisés.

Au vu des éléments contenus dans le dossier, au vu des inquiétudes légitimes des Eragniens, le Conseil général insiste particulièrement auprès de l'État pour qu'Eragny ne soit pas sacrifiée par les conditions de réalisation de cette infrastructure,

En conséquence,

- le Conseil général s'engage à soutenir la ville, ses élus et ses habitants, dans la défense de leur droit légitime à une qualité de leur cadre de vie, qui ne devra pas être entamée par les conséquences de la réalisation de cette nouvelle infrastructure,
- il précise que la traversée d'Eragny ne pourra se faire qu'en tranchée totalement couverte, les émanations devront être traitées de la manière la plus élaborée et la plus performante, les surfaces restituées en espaces urbains de qualité, et les droits de jouissance des propriétaires, concernés par le tracé retenu, seront respectés.
- Il rappelle l'impérieuse nécessité de la requalification de la RN 184 en boulevard urbain sans attendre, en reprenant les études réalisées depuis 2004 et en précisant le calendrier, les conditions de mise en œuvre et les modalités de financement retenus.

>> Motion adoptée avec quelques modifications

Conseil général du Val d'Oise – Séance publique du 19 janvier 2007
Motion présentée par Viviane Gris au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : restructuration de la CAF dans le Val d'Oise

Le Conseil d'administration de la CAF du Val d'Oise a décidé le 11 janvier 2006 la fermeture de l'antenne de Gonesse. Celle-ci sera remplacée par un simple « point d'accueil ».

Cette décision inacceptable témoigne d'un contre-sens complet quant aux priorités de ce territoire. Quant les indicateurs sociaux sont au rouge, l'objectif prioritaire doit être l'accompagnement social des familles les plus en difficulté et non la recherche d'économies budgétaires à court terme et particulièrement dans l'est du département.

Les violences urbaines de l'automne 2005 ont montré l'urgence de mobiliser tous les moyens en faveur de nos villes. La CAF, pilier de la solidarité nationale et service public vital pour les personnes les plus démunies, doit figurer au premier rang des priorités de la politique en faveur des quartiers populaires.

Ce plan de restructuration départemental de la CAF rejoint ceux de la caisse primaire d'assurance maladie et de la poste, illustrant le décalage entre les discours et les actes.

En conséquence, le Conseil général demande à la CAF du Val d'Oise, à la CNAF et aux administrations de tutelle de revenir sur cette décision et soutient la mobilisation des élus, des usagers et des représentant du personnel de ce territoire.

>> Motion rejetée

Séance publique du 16 février 2007 - Conseil général du Val d'Oise

Motion présentée par Alain Leikine au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : programme de rénovation urbaine sur le site "Mondor Broca" à Argenteuil

Notre département est concerné par le programme de rénovation urbaine engagé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine - dont les objectifs sont la réduction des inégalités sociales, le développement économique des quartiers les plus en difficulté et l'amélioration des espaces urbains - sur la commune d'Argenteuil pour le site appelé "Mondor Broca" dont Val d'Oise habitat est le bailleur.

Après des opérations de relogement qui ont été menées souvent en contradiction avec la volonté des habitants de continuer à vivre dans le quartier où ils ont installé et créé leurs familles, la Tour Broca est aujourd'hui quasiment vide et sa démolition pourra être engagée prochainement.

S'agissant des deux tours Mondor, l'état de celles-ci, compte-tenu des travaux effectués par notre collectivité, est loin de présenter un caractère d'insalubrité et satisfait les locataires qui y résident.

Au vu de la crise actuelle du logement, des demandeurs qui ne cessent d'être plus nombreux pour obtenir un logement social, il apparaît comme un non-sens de démolir des immeubles viables sans avoir auparavant construit de nouveaux logements pour les argenteuillais concernés.

En l'état, aucune urgence ne justifie la poursuite de cette opération et, bien au contraire, il serait utile d'attribuer les logements vides qui se trouvent dans les deux tours.

Alors que les français s'émeuvent de la disparition de l'Abbé Pierre, que les Enfants de Don Quichotte ont remué les consciences, que les services publics ne savent plus que répondre aux milliers de demandes de logement,

le Conseil général du Val d'Oise, partie prenante en tant que bailleur social des logements via son office Val d'Oise Habitat demande :

- l'interruption du programme de destruction mené par l'ANRU et la Ville d'Argenteuil pour les 2 tours Mondor
- l'engagement de la construction d'un nouveau patrimoine de logements accessibles à tous sur la commune d'Argenteuil en faveur de son office Val d'Oise Habitat préalable à toutes démolitions
- que la priorité soit donnée aux locataires concernés par les programmes ANRU dans le cadre des opérations de reconstruction

>> Motion rejetée

Conseil général du Val d'Oise - Séance publique du 16 février 2007
Motion présentée par Hussein Mokhtari au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : protection des élèves et de la population de Garges-lès-Gonesse des nuisances engendrées par le Salon aérien du Bourget

Considérant que :

- le Salon Aérien du Bourget ouvrira ses portes du 18 au 24 juin 2007 et que cet événement international perturbe tous les deux ans la vie scolaire des écoles, collèges et lycées de Garges-lès-Gonesse comme de tous les établissements des villes limitrophes de l'aéroport du Bourget dès le 13 juin, ainsi que la vie des riverains de l'est du Val d'Oise ;
- des relevés effectués à Garges-lès-Gonesse lors de l'édition 2005 du salon montrent que la majorité des démonstrations aériennes provoquent des nuisances sonores atteignant 85 décibels, voire 110 à 140 décibels pour certains avions militaires;
- notre collectivité se mobilise depuis de nombreuses années pour lutter contre les nuisances engendrées par l'aéroport de Roissy et nous connaissons donc tous les conséquences traumatisantes des nuisances aériennes sur les riverains.
- les nuisances du salon du Bourget sont non seulement de même nature pour ce qui est du bruit et de la santé, mais qu'en plus elles s'accompagnent de stress, d'anxiété voire d'angoisse à l'idée qu'un accident puisse survenir, comme cela a pu être le cas par le passé;
- pour 2007 le Salon international du Bourget s'est engagé à financer des projets pour les élèves des écoles de Garges qui vont permettre aux jeunes des écoles maternelles et primaires concernées de séjourner hors du périmètre de la manifestation;
- les nuisances vont tout autant affecter les collèges de la ville et qu'un éloignement des élèves des trois collèges concernés (Matisse, Picasso, Henri Wallon) semble aussi nécessaire notamment pour ceux devant passer l'examen du brevet.

Le Conseil général :

- soutient l'action des parents d'élèves des écoles maternelles, primaires et secondaires de Garges-lès-Gonesse
- sollicite une subvention auprès du Salon International du Bourget en faveur des collégiennes et collégiens de la commune de Garges-lès-Gonesse afin que soit organisé en collaboration avec les responsables des établissements des actions pour protéger les élèves et leur permettre d'étudier du 13 au 24 juin dans de bonnes conditions.

>> Motion adoptée

Motion présentée par Philippe Demaret, au nom du groupe socialiste et apparentés

Objet : produit des amendes des radars automatiques

Considérant que :

- la lutte contre l'insécurité routière est un des chantiers prioritaires de l'Etat, qu'à ce titre, environ 1500 radars automatiques ont été installés depuis 2003 en grande partie sur les routes départementales et les routes nationales d'intérêt local dont les Conseils généraux ont la charge ;
- le département du Val d'Oise dispose sur son sol de 9 radars fixes actifs dont 6 sont disposés sur des routes dont le Conseil général a la charge dans le cadre des lois de décentralisation;
- dans les années qui viennent, de nouveaux aménagements de sécurité et des travaux d'entretien, liés à l'évolution prévisionnelle du trafic, seront nécessaires sur les 1056 kilomètres du réseau routier du Conseil général
- les compensations financières versées par l'Etat ne couvrent pas entièrement les dépenses résultant des transferts de compétence intervenus dans le cadre de l'acte II de la décentralisation

Le Conseil général demande :

- à l'Etat de verser une redevance pour location du domaine départemental pour l'installation des radars sur le réseau routier dont le Conseil général du Val d'Oise a la charge
- que la répartition du produit des amendes des radars automatiques évolue au regard des nouvelles compétences des départements en matière de voirie afin de lui permettre de réaliser les travaux et les aménagements routiers nécessaires à la sécurité de son réseau sans en faire pâtir les autres domaines d'intervention qui relèvent de sa compétence.

>> Motion adoptée avec quelques modifications

Communiqués du groupe

Le contrat de location « à la tête du client », le groupe socialiste au Conseil général s'insurge...

Le logement, qui est de moins en moins un droit en France, mais surtout dans notre département le Val d'Oise, subit de plein fouet les attaques des libéraux : l'UNPI (l'Union Nationale de la Propriété Immobilière) prône un contrat de location unique dont la durée serait négociée en tête à tête entre le propriétaire et le locataire. Si vous êtes en CDD ou en intérim, le contrat serait de la durée du contrat de travail. A la précarité du travail se surajouterait la précarité de l'habitation.

L'UNPI réclame aussi le droit de donner congé sans motif pour récupérer son bien, fut-ce pour le louer plus cher ou simplement changer de locataires... !

Naturellement, soutenu par l'UMP, ces propositions sont présentées pour permettre de débloquer les logements vacants que les propriétaires privés retiennent, mais en même temps l'UNPI réclame une exonération de l'ISF (impôt sur les grandes fortunes) et des droits de succession pour les $\frac{3}{4}$ de la valeur du bien concerné... Sans commentaires.

Ainsi, après les attaques frontales contre le droit du travail, la tentative de généraliser à travers le CPE, le contrat à la carte et les licenciements sans motif, après la mise en place du CNE, c'est le droit au logement et les droits du locataire qui sont attaqués.

Déjà, le candidat à la Présidence de la République pour l'UMP, parle d'instituer des contrats de location à durée déterminée sur le secteur HLM, parce que 1,8 million de demandes de logement sont en souffrance.

Ainsi, par une vraie perversité de l'esprit, la crise sans précédent du logement que connaît notre pays est le prétexte au démantèlement des droits élémentaires de la personne humaine : droit au logement, droit au travail.

Nous condamnons une nouvelle fois l'attitude de la majorité UMP au Conseil général sur le grave dossier du logement, de ne pas avoir fait le choix de l'Etablissement Public Foncier Régional.

Une logique de guerre...inacceptable !

27 octobre 2005
par Didier Arnal

Il y a un an , le 27 octobre 2005 le drame de Clichy-sous- Bois , trois jeunes qui n'avaient pourtant rien à se reprocher, prennent peur d'une patrouille de police et pénètrent pour se cacher dans l'enceinte d'un transformateur d'EDF : on connaît la suite....

La France et notamment notre département le Val d'Oise ont été marqués par cet évènement et redoute une répétition. Il est vrai que de nombreux signaux donnent à penser que la situation ne s'est alors que peu apaisée.

La politique SARKOZY consiste à un usage massif et médiatisé de la force pour réprimé la délinquance et montrer à l'opinion publique qu'il agit. Cette politique ECHOUÉ, les dernières statistiques -y compris celles du ministère de l'Intérieur- montrent que si la délinquance recule pour les délits tels que les vols grâce au progrès des techniques et non du fait de la police, en revanche, les agressions contre les personnes augmentent.

La démonstration est faite que la répression ne suffit jamais à elle seule à résoudre un problème de société de cette nature.

Le colloque de la commission nationale de déontologie de la sécurité qui s'est tenue la semaine dernière à Paris a également mis en garde contre les risque d'une telle politique.

Plusieurs intervenants y compris des responsables syndicaux de la police ont souhaité que celle-ci retrouve une image de service public, proche des citoyens, et non une machine de guerre contre la population. Il faut rétablir la POLICE DE PROXIMITE au côté de la Poste, de l'école, de la santé, des transports. La police aiderait à percevoir nos quartiers comme un territoire de la république et non comme un ghetto militarisé qui le stigmatise encore un peu plus.

Certes, il n'y a pas de recette miracle en ce domaine mais le forcing actuel du ministre de l'intérieur risque de nouveau de provoquer l'explosion. Le silence des élus UMP dans un département comme le notre est irresponsable, indigne à l'égard de nombreux valdoisiens.

"Le Mag' du Val d'Oise de novembre : la fébrilité s'empare de la majorité UMP du Conseil général"

13 novembre 2006

La page d'expression des groupes politiques du mois de novembre du Mag' du Val d'Oise marque une évolution préoccupante de la majorité UMP-UDF-NI du Conseil général sur le droit d'expression de la minorité.

En effet, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir dans le numéro de novembre, en bas de la tribune du groupe UVO «quelques précisions» concernant notre texte et son sujet : le logement. Il n'est pas acceptable qu'une réponse politique, et donc partisane ("les socialistes..."), soit faite directement suite à nos propos. Les valdoisiens ont donc eu le droit à nos écrits et aux commentaires simultanés de la droite, c'est pour le coup inédit et surprenant!!

Ce n'est toutefois pas la première fois que la majorité départementale, dans son journal mensuel, malmène l'égalité de traitement dont devraient bénéficier tous les conseillers généraux. Nous remarquons ainsi régulièrement que nous inspirons les thèmes abordés par le groupe UVO dans ses tribunes puisque celui-ci dispose de nos écrits avant publication et peut donc abuser de sa position dominante tout de suite au lieu d'attendre le mois d'après.

Ceci montre clairement, une nouvelle fois, l'essoufflement de la droite départementale, elle qui gère le Conseil général depuis 40 ans!

Cette conception de la liberté d'opinion nous a surpris, notamment du Président Scellier, lui qui rappelle régulièrement qu'il ne fait pas de « politique politicienne », qu'il oeuvre dans l'intérêt général, unanime et consensuel. Avant la publication de cette tribune, personne n'a toutefois pris la peine de prendre contact avec notre groupe afin d'obtenir des précisions sur notre texte. Preuve qu'il n'était pas diffamatoire mais simplement gênant...

La droite évoque, pour justifier son entorse au principe du droit d'expression le fait que nous n'étions pas sur un sujet départemental. La lecture de notre texte démontre tout le contraire, mais la droite n'ose peut-être pas nous dire qu'elle ne supporte pas de voir critiquer le Président de l'UMP dans son journal départemental.

Sur le fond, afin de répondre aux « quelques précisions » :

Comment attribuer la crise du logement aux socialistes alors qu'aujourd'hui tout montre que sans la loi SRU, et l'obligation de 20% de logements sociaux votés par la gauche et le gouvernement Jospin, la situation serait pire et les Maires de certaines communes continueraient à bloquer tous les projets immobiliers sur leur commune. Rappelons qu'il a fallu l'intervention du Président Chirac pour empêcher la mise à mort de la loi SRU.

S'il n'y a pas pour le moment de candidat officiel de l'UMP à la Présidence de la République, les valdoisiens ont bien compris de qui il s'agissait.

Le logement n'est pas une compétence du Conseil général mais il ne se prive pas d'y intervenir, et parfois même à contre-sens de l'intérêt général lorsqu'il s'agit de « torpiller » l'établissement public foncier régional en créant un établissement départemental. Le Conseil général pourrait aussi, dans les dispositifs d'aides aux communes qu'il met en œuvre, faire rentrer un critère sur le logement, et ainsi aider les Maires qui répondent à cette exigence de cohésion sociale.

Enfin, concernant le groupe UVO : combien de temps les élus de droite de ce département vont utiliser ce subterfuge pour masquer leur vraie appartenance politique. Un homme politique ne peut pas tenir un double discours, UMP ou UDF au niveau national et UVO dans son département. De nouveau, la droite du Val d'Oise a du mal à assumer sa responsabilité dans l'échec de la politique suivie depuis 2002 par le gouvernement, notamment en matière économique et sociale, mais aussi sur le dossier de Roissy.

Roissy : les valdoisiens méritent mieux !

Le groupe socialiste au Conseil général invite les valdoisiens à se prononcer en masse contre le PEB de Roissy!

Le dossier de l'aéroport Roissy-CDG nécessite une approche responsable compte tenu des conséquences pour de nombreux valdoisiens (emplois, environnement, santé, nuisances...). Depuis plusieurs mois, les associations et les élus du département, notamment les élus socialistes, se mobilisent pour lutter contre le projet de nouveau plan d'exposition au bruit (PEB). La majorité des collectivités territoriales qui ont été sollicitées pour donner un avis sur le projet, et en particulier le Conseil général du Val d'Oise, ont émis un avis négatif voyant dans ce document la porte ouverte à l'accroissement sans fin des vols.

Depuis la fin du mois d'octobre et jusqu'à début décembre, il revient aux valdoisiens de s'exprimer lors de l'enquête publique.

Alors que le principe de base d'un PEB est de protéger les riverains en limitant la construction et l'urbanisation autour d'un aéroport (cf. définition de la Préfecture). Ce principe serait louable si ce nouveau projet n'était lié à un accroissement du trafic aéroportuaire trahissant l'abandon d'une politique de réduction des nuisances :

L'extension de son périmètre à une nouvelle zone D et les contraintes accrues en matière d'urbanisme prédisposent à une extension durable des nuisances.

Les prévisions à 680000 mouvements sont sous-estimées (526000 actuellement). Avec une croissance moyenne du trafic de 5% par an, le chiffre de 750000 mouvements sera atteint dans 10 ans.

Aucune proposition de réduction des vols de nuit ni de couvre-feu entre 00 et 05h.

Aucun plafonnement des vols n'est prévu si ce n'est celui du volume sonore global.

Aucune aide à l'insonorisation n'est prévue pour la zone D. L'insonorisation obligatoire des nouvelles constructions sera à la charge des habitants.

Les actes notariés porteront mention des nuisances aériennes lors des transactions, impliquant une décote immédiate pour le vendeur et l'impossibilité pour l'acquéreur de se défendre ultérieurement sur le terrain juridique.

Ce moment fort, que nous espérons mobilisateur, est l'occasion pour nous de rappeler et de dénoncer le double discours des élus de droite sur ce dossier.

Rappelons que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a stoppé dès son arrivée au pouvoir le projet de 3e aéroport francilien avec le soutien des parlementaires UMP du Val d'Oise. Cette décision était le résultat de plus de 2 ans de négociations entre les riverains, les associations et les élus. Ce nouvel aéroport aurait du voir le jour à l'horizon 2010 mais la droite nous a fait perdre 5 ans, 5 années où rien n'a bougé de façon positive pour les victimes des nuisances, y compris, avec une ministre de l'environnement issue de notre département.

Mis à part quelques opérations de communication, "poudre aux yeux", à l'approche des échéances électorales, rien ne semble évoluer concernant le 3e aéroport, l'arrêt des vols de nuit, la limitation des vols ou l'aéroport du Bourget.

L'exaspération des riverains de l'aéroport grandit, à juste raison !

Depuis 2002, le bilan de la droite est dramatique pour l'avenir de notre département. La perspective d'un 3e aéroport s'éloigne et les autres mesures moins conséquentes, mais indispensables à la qualité de vie des valdoisiens se font de plus en plus rares alors qu'il faudrait les multiplier (l'indemnisation des travaux d'insonorisation des logements par exemple : 63.000 peuvent y prétendre, seulement 3.000 dossiers traités par an).

Stade départemental : nos inquiétudes étaient justifiées...

par **Philippe Demaret et Hussein Mokhtari**
Membres de la commission Sport-Jeunesse
du Conseil général du Val d'Oise

Cergy, le 30 novembre 2006

A de nombreuses reprises depuis presque deux ans, les élus du groupe socialiste au Conseil général sont montés au créneau pour dénoncer le projet de stade départemental "Michel Hidalgo".

Rappelons que la raison d'être principale des travaux d'agrandissement de ce stade n'est pas d'en faire un équipement au profit de tous les valdoisiens mais il s'agit plutôt de participer à grands frais aux ambitions de l'Entente Sannois-Saint-Gratien. Ambitions qui depuis ces derniers mois sont revues à la baisse faute de budget, faute d'un engagement sincère des actionnaires.

Le 6 décembre, le Conseil général organise une grande fête autour de la rencontre France-Irlande des moins de 19 ans.

L'organisation hasardeuse de cet événement confirme nos craintes.

Tout d'abord, nous sommes heureux de constater que le problème de stationnement que nous mettions en avant lors du débat en séance du Conseil général a été, à juste titre, aussi soulevé par la Maire de Saint-Gratien. Cela montre le manque de concertation autour de cet équipement et la précipitation avec laquelle le dossier a été traité dans l'optique de satisfaire le club de football concerné.

De plus, nous nous inquiétons pour les finances du Conseil général car la majorité UMP du département semble avoir trouvé comme seule solution pour remplir son stade, d'offrir gratuitement les places, voire même le déplacement. L'opération de communication du 6 décembre va coûter 60.000 euros aux valdoisiens. Nous avons émis plusieurs fois la crainte que ce stade soit surdimensionné, la droite a trouvé la parade, va t-il falloir qu'elle paye les spectateurs la prochaine fois...?

Alors qu'il a coûté plus de 6 millions d'euros à notre collectivité, le stade Michel Hidalgo rénové se destine malheureusement à être un gouffre financier et un grand gâchis.

Les « agissements politiques » de la droite valdoisienne

Le Président du Conseil général ne tient pas ses engagements.

En effet, lors de la dernière séance publique du Conseil général, le groupe PS et apparentés a interpellé le Président sur les oublis répétés des élus de l'opposition lors de visites dans leur canton.

Le 11 décembre, le Président Scellier s'est rendu sur le site de Montédour à Franconville, accompagné par le Directeur général de Val d'Oise habitant le canton que je suis n'a pas été convié, une nouvelle fois !

Que le Député Maire soit relayé dans cet exercice puéril de cache-cache par la majorité du Conseil général est proprement inacceptable.

Je rappelle au Président Scellier, également Président de l'office, que je l'ai déjà interpellé sur l'indifférence manifestée par son directeur envers les courriers des élus.

Je lui rappelle aussi, comme il se plaît à dire, que l'assemblée départementale est composée de représentants qui ont tous gagné la confiance de leurs électeurs.

Je dénonce cette nouvelle provocation qui fleure bon la cuisine politicienne et je demande qu'il soit mis fin à ces pratiques qui ne sont ni démocratiques, ni républicaines.

Gérard Sebaoun

Conseiller général du Val d'Oise

Conseiller municipal de Franconville

Gilles de Robien, encore lui!

Encore une fois, au mépris du dialogue, à la veille des vacances scolaires, le Ministre de l'éducation nationale compte publier un décret pour diminuer les moyens des collèges et lycées.

L'objectif premier de ce texte est d'économiser 2.800 postes en limitant le nombre d'enseignants bénéficiant d'heures de cours en moins. Ces décharges sont par exemple attribuées à des enseignants qui réalisent des expériences en laboratoire ou aux professeurs de gym pour compenser leur investissement au sein de l'association sportive de l'établissement. Le Ministre souhaite aussi imposer le principe de la bivalence des enseignants (enseignement dans deux matières), qui risque de multiplier les affectations sur deux, voire trois établissements.

Comment comprendre de telles décisions alors que tout le monde, politique, enseignant, parents d'élèves...demandent des professeurs bien formés et mobilisés si ce n'est poursuivre la logique de la politique qui est en place depuis 2002 à savoir la suppression de postes (25.000 postes supprimés entre 2002 et 2007).

Les choix contenus dans ce décret auront des répercussions néfastes dans les établissements du Val d'Oise, c'est pourquoi nous comprenons et soutenons cette journée de mobilisation menée par toutes les organisations syndicales d'enseignants.

Le Val d'Oise ne se porte pas très bien!
Que fait le Conseil général? Pas grand chose!

La présentation du bilan économique et social du Val d'Oise est un révélateur important de l'état de forme de notre département et de ses habitants.

Un mois après le vote du budget, la mouture 2007 vient confirmer la justesse des prises de position de l'opposition socialiste du Conseil général, c'est à dire un décalage entre la politique menée par la droite et les besoins de nos concitoyens.

Quatre domaines d'inquiétudes sont particulièrement à noter et mettent en évidence, s'il en était encore nécessaire, que l'alternance politique est plus qu'urgente dans le Val d'Oise pour réorienter et dynamiser les interventions de notre collectivité.

Au vu du bilan économique et social présenté, la droite n'a aucune raison de s'auto-satisfaire de sa politique, comme elle le fait régulièrement. Le Val d'Oise va mal, la droite gère ce département sans partage depuis 40 ans, elle porte une responsabilité de ce bilan, il est temps que les choses changent.

Les élus socialistes ont ainsi mis en évidence lors du débat autour du bilan économique 4 domaines où les données présentées sont inquiétantes :

le logement : ce domaine faisait aussi l'objet de la question d'actualité du groupe socialiste, et la situation (hausse des loyers, coût de la construction, faibles constructions...) confirme l'urgence d'une meilleure concertation de tous les acteurs concernés pour aider les valdoisiens à se loger.

la réussite scolaire : les mauvais résultats à l'examen du brevet confirment que la réussite scolaire doit faire l'objet d'une attente toute particulière de notre assemblée. Le groupe PS effectue régulièrement des propositions et tire la sonnette d'alarme, la droite y reste sourde. Le bilan social valide lui nos inquiétudes et nous conforte dans l'idée qu'il n'est pas suffisant de construire ou de rénover des collèges. L'action doit être plus massive, il en va de l'avenir du département.

la paupérisation des valdoisiens : les revenus fiscaux de nos concitoyens sont très en dessous de la moyenne constatée dans la Région. Cela montre tout d'abord à quel point il est urgent de trouver des solutions en matière de logement par exemple, afin que ce poste budgétaire grève le moins possible le budget des familles. Notre département demeure un territoire à la pauvreté et aux souffrances sociales importantes. Certaines collectivités agissent, la notre, alors qu'il s'agit de son cœur de compétence, le fait trop peu.

l'emploi : le bilan économique confirme l'analyse des socialistes sur la baisse du chômage. Celle-ci est en grande partie due à l'évolution démographique de notre pays et aux radiations massives, puisque le chômage est en diminution, les emplois progressent très peu mais les bénéficiaires du RMI sont en forte progression depuis 5 ans.

La droite départementale vote la fermeture de la CAF de Gonesse!

Ce matin en séance, Viviane Gris, Conseillère générale de Gonesse adjointe au Maire, a défendu une motion exigeant le maintien de la Caisse d'allocations familiales à Gonesse.

Bien que la majorité départementale ait eu connaissance de la situation suite à un rapport fourni à sa demande par le directeur de la CAF elle a usé, à l'initiative de Yanick Paternotte, de toutes les manœuvres dilatoires pour repousser le vote de la motion.

La gauche unanime a soutenu le texte proposé par Viviane Gris, texte rejeté par la totalité des membres de la majorité départementale UMP-UDF.

Le groupe socialiste demande au président non seulement d'auditionner le directeur de la CAF mais d'y associer également les représentants élus du personnel pour avoir une vision juste de la situation.

Utilisation des moyens de communication du Conseil général en période électorale : Mise au point!

Intervention d'Alain Leikine dans le cadre du vote de la subvention 2007 au CEEVO séance du 16 février 2007

Les élus socialistes sont toujours sensibles aux délibérations concernant le développement économique et les outils dont s'est doté le conseil général, car en finalité, c'est de l'emploi dont il s'agit.

C'est ainsi, que nous soutenons et participons aux actions du CEEVO, car son équipe dynamique permet à notre département de ne pas trop se faire distancer dans le développement économique de la Région Parisienne.

Mais si nous sommes soucieux de l'image de notre département, de nos acteurs économiques, nous devons l'avouer nous le sommes moins pour celle du président du CEEVO, Président de l'Union des Maires et de bien d'autres structures.

Alors, Monsieur le Président, nous ne comprenons pas la débauche photographique du Président du CEEVO sur des outils départementaux, ce qui va finir par lasser les lecteurs des publications départementales.

On aurait, Monsieur le Président, presque l'impression que votre vice-président est candidat à une élection dans le département !

Alors rassurez-nous, Monsieur le Président, il n'y a pas confusion entre l'action d'un membre du conseil général et les comptes de campagne d'un candidat aux élections ?

Cette interrogation légitime, porte au passage sur d'autres publications du conseil général ou de structures associés, dont le but devrait normalement se limiter à valoriser notre département.

Pas un mot, pas un contact avec les élus concernés lors d'un important dossier sur les Rives de Seine, mais un portrait géant d'un élu de la majorité départementale.

Un superbe dossier « spécial Argenteuil » dans Vivre en Val d'Oise de février 2007 partenaire du conseil général, dossier que l'on pourrait assimiler à une propagande politique, tant certaines allusions à l'ancienne municipalité d'Argenteuil sont équivoques !

Ce dossier sera sans doute imputé aux comptes de campagne du candidat aux élections locales ?

Bref, Monsieur le Président, vous qui vous êtes dans cette salle ému de la non association de certains conseillers généraux à des réunions locales et dont vos

propos ici prononcés n'ont été suivis d'aucun effet, pouvez-vous prendre l'engagement qu'à compter de ce jour les publications départementales respecteront l'esprit et la lettre de la loi afin de ne pas ternir le crédit accordé à nos outils de développement.

De votre réponse, Monsieur le Président, dépendra notre soutien à certaines de vos actions, car en fin de compte, ce qui nous importe, c'est la qualité et l'efficacité des actions départementales pour la création d'entreprises et d'emploi.

**CONSULTATION DES VALDOISIENS PAR
LE CONSEIL GENERAL**

**UNE OPERATION MARKETING ORGANISEE PAR LA MAJORITE UMP-UDF
EN PLEINE CAMPAGNE ELECTORALE**

Les Socialistes valdoisiens dénoncent cette nouvelle "consultation" des habitants de notre département, en pleine campagne électorale des Présidentielles, organisée par la majorité UMP-UDF du Conseil général.

Loin d'être une opération pour mieux comprendre les ressentis et les attentes de nos concitoyens, il s'agit surtout d'une campagne de marketing politique de la majorité UMP-UDF en préparation des élections présidentielles et législatives de 2007 et cantonales de 2008.

Car l'ambition n'est pas de consulter les valdoisiens mais d'organiser de grands barnum médiatiques à la gloire des deux partis de droite qui gèrent ce département : l'UMP et l'UDF réunis au sein de l'UVO.

Drôle de mélange des genres que nous dénonçons à quelques semaines d'échéances majeures pour notre pays et à quelques mois de scrutins locaux primordiaux. Par conséquent, les élus socialistes du Conseil général du Val d'Oise ne participeront pas aux réunions de restitution de cette pseudo opération de démocratie participative qu'organise la majorité UMP-UDF du Conseil général dans les jours qui viennent.

Il s'agit de la 3e consultation en quelques années. Pourtant rien n'a changé dans la façon dont la Droite gère le Conseil général. Une Droite aux responsabilités depuis 40 ans, qui s'est progressivement coupée des réalités de notre département et de la vie de ses habitants. Le vrai changement dans le département du Val d'Oise, c'est l'alternance politique.

Les valdoisiens se sont exprimés dans ce sens en 2004, nous espérons qu'ils poursuivront le mouvement en 2007 et 2008. Le cas échéant, une nouvelle équipe est prête à assurer les responsabilités au Conseil général du Val d'Oise.

Document préparé par le groupe socialiste et apparentés
au Conseil général du Val d'Oise

Vous pouvez télécharger ce document mais aussi suivre au
jour le jour l'activité des élus socialistes et apparentés du
Conseil général en visitant le site Internet :

www.valdoise-socialiste.com

*Pour suivre l'actualité de la campagne
cantonale de 2008 :*

www.valdoise2008.com